

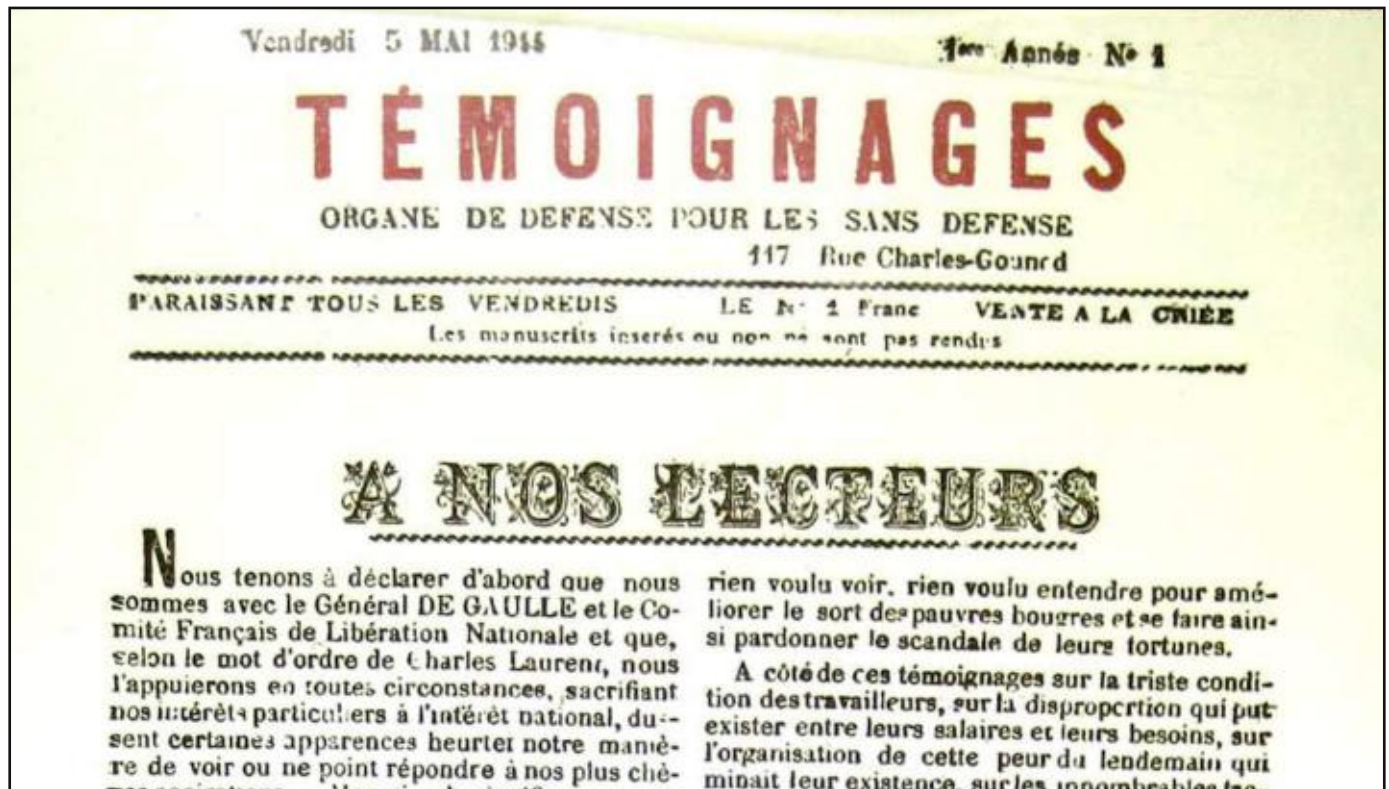
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22062 - 82ÈME ANNÉE

Anniversaire du plus ancien journal de La Réunion encore en activité

« Témoignages » a 82 ans



Ce 5 mai marque les 84 ans de la création de « Témoignages », le plus ancien journal de La Réunion, lancé en pleine guerre mondiale par des résistants à l'extrême droite au pouvoir en France.

Son premier numéro a été publié le 5 mai 1944, dans un contexte mondial encore profondément marqué par la guerre. À cette époque, les forces soviétiques repoussaient l'armée allemande après leur victoire à Stalingrad, les Alliés progressaient dans le sud de l'Italie, tandis que le Japon dominait toujours la Corée, une large partie de la Chine et plusieurs îles du Pacifique.

Depuis un an et demi, La Réunion avait choisi de rejoindre la France libre. Toutefois, le blocus causé par le soutien de la classe dominante au gouvernement d'extrême droite en France avait causé une crise sans précédent : pénuries d'eau et d'électricité, sous-alimentation, propagation du paludisme et difficultés d'accès aux soins faisaient partie du quotidien avec

rien voulu voir, rien voulu entendre pour améliorer le sort des pauvres bougres et se faire ainsi pardonner le scandale de leurs fortunes.

À côté de ces témoignages sur la triste condition des travailleurs, sur la disproportion qui peut exister entre leurs salaires et leurs besoins, sur l'organisation de cette peur du lendemain qui minait leur existence, sur les innombrables fac-

pour conséquence un taux de mortalité effrayant chez les pauvres, la classe la plus nombreuse. Face à ces réalités, une revendication née dans les années 1930 s'imposait : faire de La Réunion un département français.

À cette période, la France connaissait les réformes sociales du Front populaire. Mais en tant que colonie, La Réunion n'en bénéficiait pas pleinement. Obtenir le statut de département représentait donc le moyen le plus rapide d'assurer l'égalité des droits avec les citoyens français, en garantissant notamment l'application automatique des lois sociales.

Le rêve d'une société différente

La guerre et ses conséquences avaient aggravé une situation déjà difficile. L'urgence dominait les préoccupations quotidiennes. Malgré cela, des militants

s'organisaient pour défendre les travailleurs, notamment à travers des syndicats, avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie.

En 1944, certains Réunionnais imaginaient déjà l'après-guerre. Pour les progressistes, celui-ci devait se construire autour d'une relation nouvelle avec la France : ne plus être considérés comme des citoyens de second rang, mais comme des citoyens à part entière. Cela signifiait accéder à des droits essentiels : protection sociale, égalité salariale, retraite, ou encore une fiscalité plus juste où les plus riches contribueraient davantage en payant l'impôt sur le revenu qui existait depuis plus de 20 ans en France mais que la classe dominante combattait, tout comme la Sécurité sociale créée grâce à la victoire sur l'extrême droite en Europe.

Mettre fin au statut colonial incarnait ainsi l'espoir d'une transformation profonde de la société.

« Témoignages », un outil de mobilisation

Dans un contexte de manque de moyens — papier, encre et lecteurs étaient très rares — des militants décidèrent de créer un journal pour structurer la lutte contre le système colonial. C'est ainsi que naquit « Témoignages » le 5 mai 1944, sous la direction du docteur Raymond Vergès.

Au départ, il s'agissait d'un hebdomadaire simple, imprimé recto verso, auquel participaient notamment des rédacteurs comme Henri Lapierre. Tous deux, bien que hauts fonctionnaires de la classe privilégiée, choisirent de s'engager aux côtés des plus démunis. Le journal se voulait « la voix des sans voix ».

Peu après, les forces anticolonialistes — syndicats et Ligue des droits de l'Homme — se regroupèrent au sein du Comité républicain d'action démocratique et sociale (CRADS). Lors des premières élections ouvertes aux femmes, ce mouvement remporta de nombreuses victoires : municipalités, Conseil général et sièges de députés.

Cette dynamique aboutit à une avancée majeure : la loi du 19 mars 1946, qui mit fin au statut colonial de La Réunion. Une nouvelle étape s'ouvrait alors, celle de faire appliquer pleinement cette loi et de garantir le respect du peuple réunionnais.

Une voix face au pouvoir

En 1947, la Fédération communiste de La Réunion fut créée, et ses membres prirent en charge la publication régulière de « Témoignages ». Le journal devint ensuite, en 1959, l'organe quotidien du Parti communiste réunionnais (PCR).

À travers ce rôle, « Témoignages » incarnait une opposition à un système injuste, maintenant une grande partie de la population dans la pauvreté dans une société où persistaient les privilèges de la société coloniale. À cette époque, La Réunion faisait partie des territoires où l'alimentation quotidienne était parmi les plus insuffisantes. Le journal offrait un espace d'expression unique aux victimes de cette situation.

Dans les années 1960, les tensions avec le pouvoir s'intensifièrent. Paul Vergès fut condamné à de la prison ferme pour délit de presse après la publication d'articles évoquant la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris. Cette condamnation marqua le début de sa clandestinité. Parallèlement, le journal fut saisi à de nombreuses reprises en raison de son contenu critique.

Une longévité portée par la solidarité

À la création de « Témoignages », La Réunion était encore une colonie peu équipée, loin derrière Madagascar et Maurice : les écoles étaient rares, le téléphone inaccessible, et le lectorat limité. Malgré ces obstacles, le journal a réussi à se maintenir grâce à l'engagement de nombreux militants et travailleurs. Aujourd'hui, la situation a profondément changé : l'accès à l'information est généralisé grâce aux technologies numériques, et chacun peut produire et partager du contenu. La population est également passée d'environ 250 000 habitants en 1944 à 900 000 aujourd'hui.

« Témoignages » constitue ainsi un lien entre le passé et le présent de La Réunion. Sa longévité repose en grande partie sur la solidarité : celle des rédacteurs, des imprimeurs, mais aussi des militants qui diffusaient le journal dans les rues, les commerces ou auprès des abonnés.

Encore aujourd'hui, « Témoignages » continue d'apporter un éclairage sur un monde en constante évolution, tout en soutenant les luttes de celles et ceux qui œuvrent pour une société plus juste — une société tournée vers l'avenir, jusqu'au centenaire du journal en 2044.

Le 16 mai à 14 heures à la mairie de Saint-Denis

Séminaire idéologique sur le communisme

Le 16 mai à 14 heures, la mairie de Saint-Denis accueillera un séminaire sur le communisme, dans la continuité du centenaire de Paul Vergès. Bruno Guigue et Ary Yee-Chong-Tchi-Kan interviendront autour de Karl Marx et du « communisme réunionnais ». Des échanges avec le public sont prévus.

Le samedi 16 mai à 14 heures, la mairie de Saint-Denis accueillera un séminaire idéologique consacré au communisme. Organisé dans la continuité des réflexions engagées lors du séminaire consacré au centenaire de Paul Vergès, le 17 mai 2025, cet événement se veut un temps d'échanges et d'approfondissement autour d'une pensée toujours au cœur des débats contemporains.

Après plusieurs rencontres portant sur des thématiques telles que le rapport à l'argent, le climat ou encore la civilisation réunionnaise, ce nouveau séminaire s'inscrit dans le prolongement d'une interrogation formulée par Paul Vergès : « si Marx était encore vivant, il aurait pris La Réunion comme illustration ». Une réflexion qui invite à questionner la pertinence des analyses de Karl Marx à l'échelle d'un territoire insulaire marqué par une histoire singulière.

L'année 1848, qui voit la publication du « Manifeste du Parti communiste », correspond également à l'abolition de l'esclavage à La Réunion. Ce parallèle historique nourrit la réflexion proposée : près de 180 ans plus tard, le communisme demeure une référence idéologique majeure, porteuse d'aspirations à plus de justice sociale, d'égalité et de paix entre les peuples.

Le séminaire s'articulera autour de deux interventions principales. Bruno Guigue ouvrira les échanges à partir de son ouvrage « Communisme », publié en 2022, offrant une analyse approfondie de cette doc-



trine. Il sera suivi par Ary Yee-Chong-Tchi-Kan, qui proposera une réflexion centrée sur les spécificités d'un « communisme réunionnais », en lien avec les réalités sociales, économiques et culturelles de l'île. Chaque séquence, d'une durée de deux heures, accordera une large place aux échanges avec le public, favorisant un débat ouvert et participatif. Ce rendez-vous s'adresse à toutes celles et ceux souhaitant approfondir leur compréhension des enjeux idéologiques et historiques liés au communisme, dans une perspective à la fois locale et universelle.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Ankor in kou, an souvnanss, nout parti

Mézami m'a dir azot franshman, i pass pa d'jour san k'mi panss nout bann militan épi zot dévouman toultan k'nout parti lété malméné par la droite biensir, son bann z'ajan épi l'éta lokal é la fasson li la maltrète lo pèp rényoné.

Si zot i rapèl bien, na pwin lontan, mi koné pa bien pou kossa in radio la done la parol bann zoditèr san favoriz in kan plito k'in n'ote é vitman-vitman lo bann konvèrssassion la déboush dosi la difikilté d'viv étan kominiss , la répréssion, linzistiss é toute in kantité vilin manyèr ladministrassion té i fé anou.

Biensir mwin la fine anparl de sa! Biensir konm la plipar bann militan kominiss mi rapèl bien tout sak nou la passé dann tan-la .Mé sirtou tout sak lo pèp rényoné la passé par rapor bann zotorité é lo bann mové trètman zot la konète. Ni doi anparlé , sa lé sir, mé pa solman an parlé, i fo ni fé roviv bann paj nout listoir pars sé listoir la Rényon.

Mi rapèl lo tan nou l'avé in film-in sèl- é sa téi pass é ropass.Son tit : « Dosik amèr ».Sa téi pass kaz-an-kaz la plipar d'tan dann fénoir pars lété défandi pass sa é lété si tèlman anrishissan pou bann famiye épi bann militan l'avé konète tan-la...Sirésèrtin fime-la téi anparl listoir nout péi dann tan la répréssion mé téi parl ossi la kapassité nout parti épi nout pèp pou rézisté.

Astèr ni pé dir :sa la spass dann tan lontan é ni oi pa pou kossa i fo ankor anparl sa ?Mé dir sa, sé konmsi ni di listoir lé fini, la soufranss nout pèp lé fini, son shène- toute son shène la fini kassé... Poitan li lé pa fini é néna ankor in kantité bataye nou la pankor livré pou kass nout shène firamézir.

Astèr alon kalkil in kou ! Lé vré nout parti la pran sa par dann bann konba nout pèp la livré mé lé vré nout listoir lé pa fini é bann konba a méné lé ankor dir, lé ankor inportan...Ni pé mèm dir sa lé marké dann lékritir nout bann dirijan épi nout bann militan é sa sé lézarm pou nout pèp rényoné épi son libérassion.

Mission akonpli, ni tak baro ? Non !Néna ankor tro a fèr é nout bann zanssien landroi zot i lé i konprandré pa ni arète an shomin.Nout pèp ossi i konprandré pa sa !

A bon antandèr salu.

Justin